

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 9 JUIN 2017

A 20 HEURES 30

Tous les membres sont présents

Lecture de l'ordre du jour

TRAVAUX AIRE DE LOISIRS : Les travaux ont débuté mercredi 8 juin. Une première réunion de chantier a eu lieu vendredi 9 à 11 heures. Pas de problème particulier dans l'immédiat. Les réunions de chantier auront lieu tous les vendredis à 11 heures sur site.

L'entreprise Balmont coupera une haie bordant le chantier.

DOSSIER BAR AUBERGE : L'entreprise GIRAUD Samuel a commencé les travaux de peinture. Un nouveau devis peinture a été établi pour les sous basements et les toilettes pour 650 euros, le devis total s'élève à 3 650 euros H.T.

Devis accepté par le conseil municipal.

Un devis a été établi pour la réfection du réseau électrique par l'entreprise MUSELLE Bertrand pour un montant de 815.43 euros H.T.

Devis accepté par le conseil municipal.

Des devis supplémentaires seront réclamés pour le système d'extraction et la liaison gaz avec les appareils ménagers.

VOIRIE : L'élagage commence mercredi 14 juin.

En 2017 la communauté de communes garde la compétence voirie. Ste Colombe a une enveloppe de 50 000 euros pour cette année. Sont prévus de l'enrobé chaud sur le chemin de Montcellier pour 43 000 euros et du point à temps sera fait en juillet pour un montant de 7 000 euros.

BATIMENTS COMMUNAUX : Le changement des néons à la salle d'animation rurale sera fait dans les prochaines semaines.

Changement du portail à la salle d'animation : Comptoir des Menuisiers 3 104 euros H.T et l'entreprise Cizeron 6 285 euros H.T.

Le devis de l'entreprise Comptoir des Menuisiers est accepté par le conseil.

LOCAL MAISON VIAL : le projet d'installation d'une personne exerçant une profession libérale est en cours. Des devis ont été établis par un plâtrier-peintre pour un montant de 6 650 euros H.T, un devis électricité chauffage pour un montant de 2 650 euros H.T. Il reste le devis plomberie à chiffrer ainsi qu'un devis maçonnerie avec huisseries.

LOCATION TERRAIN COMMUNAL VERS STEP : Une vente d'herbe sera faite à Devis Cyril pour un montant annuel de 100 euros.

RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017/2018 : Le conseil est d'accord à l'unanimité pour revenir à la semaine de quatre jours et reste en attente des décisions de l'état.

TOURS DE GARDE ELECTIONS JUIN : Les tours de garde sont établis pour les deux tours.

FESTIVITES DU 14 JUILLET : Elles se dérouleront le 13 juillet, le feu d'artifice est commandé. Le comité des fêtes s'occupe de la sono et de l'organisation de la soirée.

CLECT : Ghislaine Dupuy fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu mercredi concernant la répartition des taxes au sein de Forez Est.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à minuit.

Prochaine réunion jeudi 20 juillet à 20 heures.